

Sont nommés membres du comité de labélisation des startups pour une durée de trois (3) ans:

- Monsieur Mohamed Anis Bach Tobji : représentant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique,

- Madame Houda Ghazzi : représentante du secteur privé spécialisée dans le domaine de l'accompagnement et de l'entrepreneuriat innovant,

- Monsieur Firas Karoui : représentant du secteur privé spécialisé dans le domaine de l'accompagnement et de l'entrepreneuriat innovant en remplacement de Monsieur Nader Bhourri,

- Monsieur Aymen Mbarek : représentant du secteur privé spécialisé dans le domaine du financement,

- Monsieur Mohamed Wahb Ouertani : membre expert spécialisé dans les domaines de l'innovation, de la technologie et de l'entrepreneuriat,

- Monsieur Slim Ferchiou : membre expert spécialisé dans les domaines de l'innovation, la technologie et de l'entrepreneuriat.

<b>MINISTERE DES TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION</b>
---

**Par arrêté de la Cheffe du Gouvernement du 24 mars 2022.**

Est nommé pour une durée de trois (3) ans, Monsieur Zoubeir Turki en tant que président du comité de Labélisation des Startups en sa qualité de compétence reconnue dans les domaines de l'investissement et de l'innovation et disposant d'une expérience dans la gestion et la direction.

Est renouvelée pour une durée de trois (3) ans, la nomination de Monsieur Mohamed Salah Frad au sein du comité de Labélisation des Startups en tant que représentant du secteur privé spécialisé dans le domaine du financement,